



# Ma Communauté Connectée

## VOLET INCLUSION SOCIALE

FICHE DESCRIPTIVE

2020/01/15

# Sécurité Alimentaire

La sécurité alimentaire : un enjeu majeur pour la santé et l'inclusion sociale



# Contenu de la fiche

---

Description sommaire du secteur	3
A. Enjeux liés à l'insécurité alimentaire	4
1. Quelques chiffres sur le volet sécurité alimentaire	5
2. Personnes à risques et prioritaires	8
3. Impacts individuels	9
4. Impacts sociaux-économiques	10
B. Les recommandations en matière d'inclusion sociale et de santé	11
1. Au Québec	12
2. Au Canada	14
3. Dans le monde	15
C. Ressources pertinentes sur le sujet/ bibliothèque / boîte à outils	16
D. Références	18

# Descriptif sommaire du secteur

---

Manger sainement, manger suffisamment : est-ce réaliste et réalisable pour toute la population ? Selon l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS), 821 millions de personnes, soit 1 personne sur 9, sont sous-alimentées dans le monde (1). Les Canadien.ne.s ne sont pas épargné.e.s et plusieurs personnes vivent de l'insécurité alimentaire au quotidien. Une proportion de **7 %** des adultes au Canada vivent dans un ménage confronté à de l'insécurité alimentaire : « L'insécurité alimentaire des ménages est déclarée par des adultes vivant dans des ménages qui ne peuvent pas assumer le coût d'aliments d'une quantité et d'une qualité essentielles à une bonne santé. » (2). Au Québec, le taux de ménages en situation d'insécurité alimentaire s'élève quant à lui à **8 %** (4). Les impacts de cette problématique sur une personne sont nombreux : régime alimentaire inadéquat sur le plan nutritionnel, une santé mentale fragile, une

mauvaise santé physique ainsi qu'une utilisation accrue des services sociaux et de santé (2).

Ainsi, à la lumière de cet enjeu social et de santé, les intervenants psychosociaux et les professionnels du réseau de la santé doivent être sensibles à cette réalité et tenter de saisir les mécanismes de cette problématique. En effet, sachant que l'insécurité alimentaire peut mener à des conséquences importantes sur le plan individuel et collectif, cette fiche brosse le portrait de l'insécurité alimentaire dans le monde, au Canada et au Québec, en soulignant les faits saillants et les outils cliniques disponibles sur cette question.

A.

Enjeux liés à l'insécurité ali-  
mentaire

# 1. Quelques chiffres sur le volet sécurité alimentaire

---

## Au Québec

Entre 2011 et 2012, le taux de ménages québécois en situation d'insécurité alimentaire était de l'ordre de **8 %**. De ce nombre, **6 %** vivaient de l'insécurité alimentaire modérée et **2 %** de l'insécurité alimentaire grave. Les familles monoparentales étaient celles qui connaissaient le plus haut taux d'insécurité alimentaire (**15 %**) suivies de près par les ménages composés de personnes vivant seules (**12 %**) (4).

Les déterminants sociaux jouent un rôle majeur en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire. Entre 2011-2012, **24 %** des ménages en situation d'insécurité alimentaire avaient un très faible revenu, **58 %** recevaient des prestations d'aide sociale et **26 %** recevaient des prestations d'assurance-emploi comme principale source de revenus (4) : « [...] ces caractéristiques socioéconomiques sont intimement liées au milieu de vie ainsi qu'à la réalité culturelle de ces ménages. Le défi de nourrir une famille avec un budget restreint réduit d'autant plus l'intérêt à des activités culturelles, à vivre une vie active ou à s'intégrer de façon optimale dans la société. En 2004, 260 000 ménages québécois ont vécu l'insécurité alimentaire et la forme grave de cette situation avait touché 28 % d'entre eux, soit près de 70 000 ménages. L'étude des facteurs qui agissent sur la situation de sécurité alimentaire des Québécois comme le revenu, la source de revenus du ménage, le type de logement, le type et la taille du ménage a permis d'identifier les groupes qui sont particulièrement affectés par l'insécurité alimentaire. » (5).

## En 2019

- Les banques alimentaires du Québec comptaient, chaque mois, **1,9 million** de demandes d'aide alimentaire (7) ;
  - **58,5 %** des utilisateurs des banques alimentaires faisaient partie de la population active et étaient âgés de 18 et 64 ans ; de ce nombre, **13,5 %** occupaient un emploi (7) ;
  - **39 %** des demandes concernaient des ménages avec enfants (7) ;
  - **50 %** des demandes provenaient de personnes vivant seules (7) ;
- Parmi les sources de revenus des ménages ayant recours aux banques alimentaires à Montréal :
- **12,5 %** occupaient un emploi au moment de l'enquête (7) ;
  - **49,8 %** étaient prestataires d'aide sociale (7) ;
  - **10,4 %** recevaient une pension de vieillesse (7).

## Au Canada

Bien que le Canada se démarque en matière de sécurité alimentaire en comparaison aux autres régions du globe, il n'en demeure pas moins que cette problématique est également présente au sein des ménages canadiens.

Entre 2011 et 2012, le Canada estimait à 7 % le taux d'adultes vivant au sein d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire était :

- **8,6 fois plus élevée** dans les ménages où personne n'avait de diplôme d'études secondaires que dans les ménages où au moins une personne était détenteur d'un diplôme d'études universitaires;
- **6 fois plus élevée** chez les personnes incapables de travailler que chez celles occupant un emploi;
- **5,2 fois plus élevée** chez les personnes en incapacités graves de santé fonctionnelle que chez celles sans incapacités et finalement;
- **2,9 fois plus élevée** chez les personnes bisexuelles que chez les personnes hétérosexuelles. Par ailleurs, notons que la situation d'insécurité alimentaire est plus présente chez les Autochtones que dans le reste de la population canadienne en général (2).

## En 2019

- 1 084 386 personnes ont eu recours aux services d'une banque alimentaire ; de ce nombre, 150 732 provenaient de régions rurales (3) ;
- 34,1 % des utilisateurs des banques alimentaires étaient des enfants (3) ;
- 48,1 % étaient des adultes vivant seuls (3) ;
- 57,4 % bénéficiaient de l'aide sociale ou de mesures de soutien pour personnes handicapées (3) ;
- 18,3 % étaient des familles monoparentales (3) ;
- 6,8 % étaient des personnes âgées (3).

Parmi les sources de revenu des ménages ayant recours aux banques alimentaires :

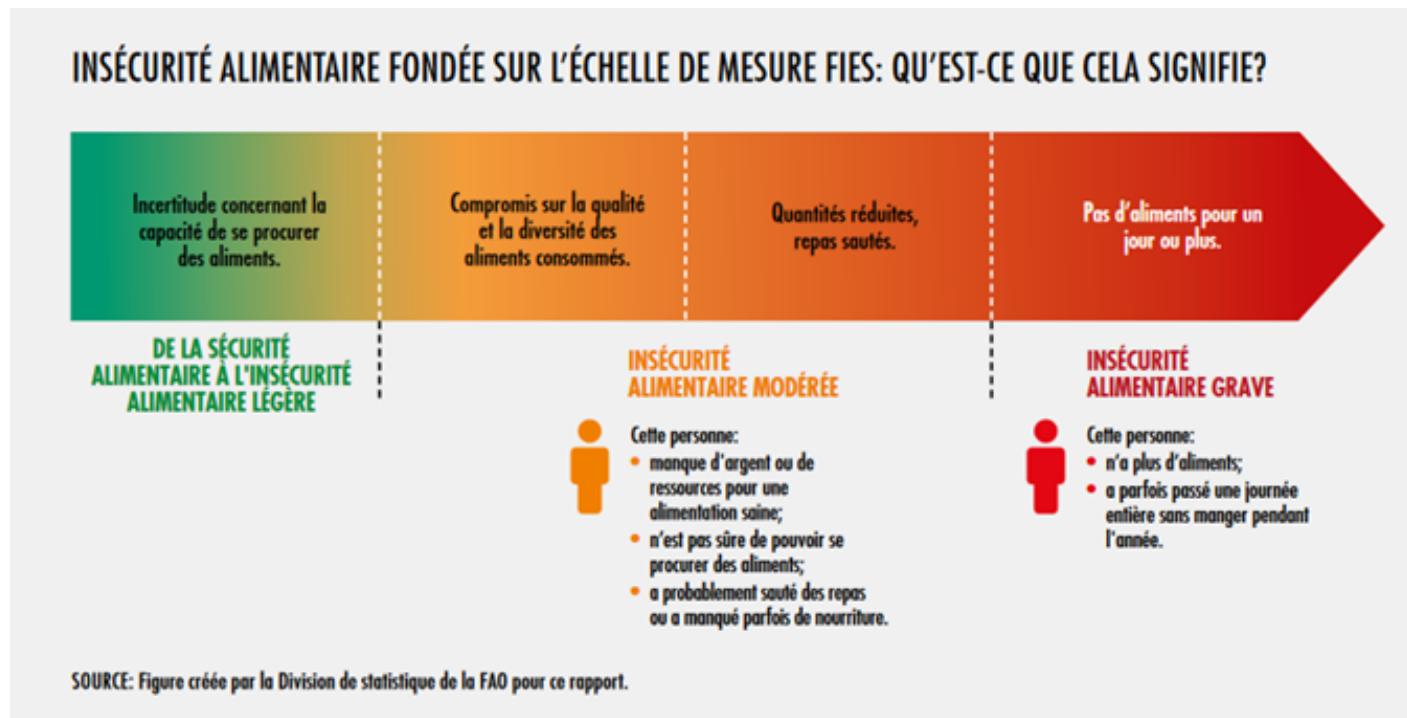
- 1 ménage sur 8 occupait un emploi au moment de l'enquête (3) ;
- 17,3 % des ménages étaient prestataires de soutien financier d'invalidité provincial (3) ;
- 1 ménage sur 11 touchait un revenu de pension (3).

## Dans le monde

### En 2018

- L'année 2018 fut synonyme d'augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le monde (1).
- Le continent africain demeure l'endroit où la problématique de sous-alimentation est la plus importante, particulièrement en Afrique subsaharienne. Au total, près de **21 %** de la population africaine, soit l'équivalent de **56 millions de personnes**, est sous-alimentée dans cette région du monde (1).
- Parallèlement, l'Amérique du Nord et l'Europe sont les deux régions du globe qui présentent la prévalence la moins élevée en regard de la sous-alimentation, soit moins de **2,5 %** de la population chaque année. Toutefois, rappelons que la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire demeurent une préoccupation en Amérique du Nord et en Europe et il n'en demeure pas moins que cette problématique a de lourdes conséquences sur le plan collectif et individuel (1).

Le schéma ci-dessous résume en image l'échelle de sous-alimentation et d'insécurité alimentaire :

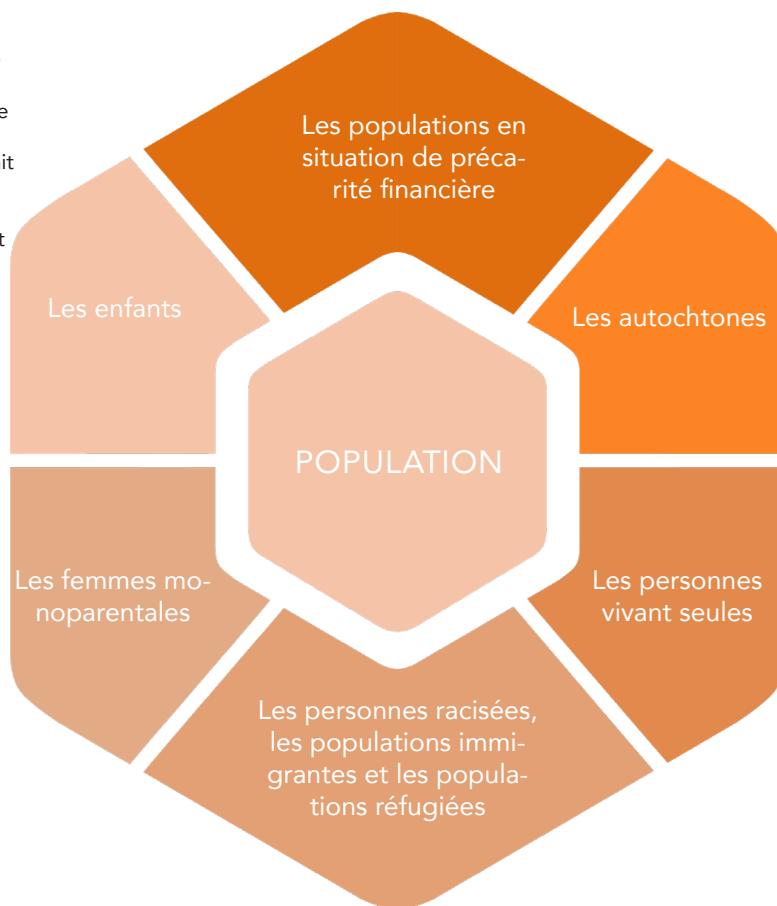


## 2. Personnes à risque et prioritaires

- En 2014, au Canada, 1 enfant sur 6 vivait de l'insécurité alimentaire (6).
- Les ménages avec au moins un enfant sont plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire (6).
- Au Nunavut, en 2014, la prévalence d'enfants vivant dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire était de 60 % (6).
- Au Québec, en 2019, 39 % des demandes d'aide alimentaire étaient pour des enfants. (7)

- Au Canada : « En 2014, 43,9 % des ménages dont le revenu était moins de la moitié de la MFR [mesure de faible revenu] souffraient d'insécurité alimentaire » (6)
- Au Canada, en 2014, 60,9 % des ménages prestataires d'aide sociale étaient en situation d'insécurité alimentaire (6)
- En 2019, à Montréal, 49,8 % des utilisateurs des banques alimentaires étaient prestataires d'aide sociale (7).
- En 2019, au Canada, 57,4 % des utilisateurs des banques alimentaires bénéficiaient de l'aide sociale ou de mesures de soutien pour personnes handicapées (3).

- Au Canada, en 2014, les populations du Nunavut étaient celles qui présentaient la prévalence d'insécurité alimentaire la plus élevée en général ainsi que la prévalence la plus élevée d'insécurité alimentaire grave (6).
- Les Autochtones, au même titre que les personnes racisées, sont plus à risque de connaître une situation d'insécurité alimentaire que le reste de la population canadienne en général (25,7 % en situation d'insécurité alimentaire) (6).



- Les femmes en situation de monoparentalité sont parmi les plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire. (6).
- Selon une enquête de 2014, 33,5 % des familles monoparentales avec une femme à leur tête vivaient de l'insécurité alimentaire au Canada (6).

- Parmi les ménages canadiens sans enfants, le taux de personnes vivant seules confrontées à de l'insécurité alimentaire était de l'ordre de 15,7 % en 2014 (6).
- En 2019, les demandes d'aide alimentaires pour les personnes vivant seules au Québec représentaient 50 % (7).

- Les personnes racisées, au même titre que les Autochtones, sont plus à risque d'être confronté à de l'insécurité alimentaire au Canada (29,4 % en situation d'insécurité alimentaire) (6).
- Toujours selon cette même enquête canadienne : « La prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages où le répondant était un immigrant récent (moins de 5 ans) était de 15,2 % » (6)

### 3. Impacts individuels

---

La problématique de l'insécurité alimentaire a des impacts majeurs sur les personnes et les familles qui y sont confrontées, et ce, tant sur le plan de la santé physique, de la santé mentale, que sur le plan de l'inclusion sociale. Ces conséquences sont notables dès l'enfance : les enfants de 4 ans vivant dans un ménage où une situation d'insécurité alimentaire a été notée sont plus à risque d'embonpoint que les enfants qui vivent dans un ménage en sécurité alimentaire (8). Une alimentation déficiente chez les enfants, causée notamment par une situation d'insécurité alimentaire, augmente les possibilités de complications néonatales, les risques de faible poids à la naissance, les gains de poids sous la moyenne et une fréquence plus élevée de maladies. Elle apporte également de lourdes conséquences sur le développement global (physique, psychomoteur, intellectuel, cognitif, etc.) (9).

À présent, chez les adultes comme chez les enfants, du point de vue de la santé physique, une personne ou un ménage constraint dans ses choix alimentaires pour des raisons financières achètera davantage d'aliments très caloriques et souvent peu nutritifs (trop gras, trop sucrés, peu de vitamines et minéraux, etc.) (8). Une situation d'insécurité alimentaire augmente par ailleurs les risques de développer les troubles de santé suivants : cancer, obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, pression sanguine élevée, allergies alimentaires et infections causées par l'affaiblissement du système immunitaire (9).

Par ailleurs, les impacts de l'insécurité alimentaire ne se répercutent pas uniquement sur la santé physique. En effet, la santé mentale et le sentiment d'inclusion sociale peuvent être touchés par cette problématique d'un point de vue individuel. Une situation d'insécurité alimentaire vécue par un individu ou une famille peut accroître les risques de développer une faible estime personnelle, peut créer de l'anxiété et des troubles dépressifs et peut engendrer un sentiment d'isolement et d'exclusion sociale (9).

Soulignons de plus que d'autres dimensions du quotidien peuvent aussi être perturbées par l'insécurité alimentaire telles que la sphère professionnelle ou la sphère parentale. La personne qui vit de l'insécurité alimentaire peut, par exemple, manquer de concentration au travail, manquer d'énergie pour trouver un emploi, disposer d'un niveau de stress élevé et d'énergie très bas affectant sa relation et son rôle avec son ou ses enfants, etc. (9).

Par conséquent, tous ces éléments indiquent que la problématique de l'insécurité alimentaire affecte non seulement la santé physique des personnes et des familles, mais les conséquences sont beaucoup plus larges que la question de l'état de santé, d'où l'importance d'intervenir et d'agir sur plusieurs déterminants sociaux et de considérer l'insécurité alimentaire dans son ensemble afin d'offrir du soutien adéquat et ciblé pour les personnes et les familles.

## 4. Impacts socio-économiques

---

Les enjeux économiques que représente l'insécurité alimentaire ont des répercussions sur le plan collectif et sociétal. Effectivement, les conséquences engendrées par l'insécurité alimentaire sur les personnes et les familles sont directement liées à une augmentation des coûts de santé, car les soins et les interventions découlant des problématiques sociales et de santé causée par l'insécurité alimentaire ont un poids financier important (8). Toutefois, ces impacts monétaires ne sont pas uniquement notables au sein du réseau de la santé et des services sociaux, mais aussi sur le réseau de l'éducation et de l'aide sociale. Par exemple, un enfant confronté à de l'insécurité alimentaire ne sera pas en mesure d'apprendre adéquatement et/ou témoignera d'un retard de développement. Conséquemment, ces situations peuvent augmenter la demande de services de soutien à l'apprentissage ainsi que les besoins en ressources humaines et financières. Elles peuvent également avoir un impact sur le futur de ces enfants à l'âge adulte. (8). Parallèlement, l'exclusion et l'isolement social ainsi que les contrecoups sur la santé mentale des personnes confrontées à l'insécurité alimentaire peuvent avoir un impact sur leur participation sociale et/ou sur leur recherche d'emploi et ainsi augmenter les demandes de prestations d'aide sociale, de prestations pour invalidité ou d'assurance-emploi. (8)





**B.**

Les recommandations en  
matière d'inclusion sociale et  
de santé

# Au Québec

---

En 2008, le gouvernement du Québec a publié le *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire* au sein duquel trois objectifs ainsi que trois orientations ont été développés afin de favoriser la sécurité alimentaire dans la province.

## Les objectifs

---

### ◆ **Créer des conditions favorables –**

« La sécurité alimentaire est multidimensionnelle, et les actions accomplies pour l'atteindre au Québec doivent également l'être. Ainsi, une stratégie intersectorielle de différents niveaux (national, régional ou local) doit être adoptée en mettant à contribution plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. »

## Les orientations

---

« En continuité avec les efforts déployés au cours des dernières années, les actions qui seront mises en œuvre doivent s'inscrire dans la stratégie de développement des communautés. »

### ◆ **Agir sur les déterminants –**

« Les déterminants de la sécurité alimentaire recourent les déterminants de la santé et du bien-être (facteurs biologiques, déterminants socioéconomiques, environnements et produits sains, habitudes de vie et comportements, politiques et services publics). Les actions sur ces déterminants permettent d'obtenir des résultats si elles sont synergiques et maintenues à long terme »

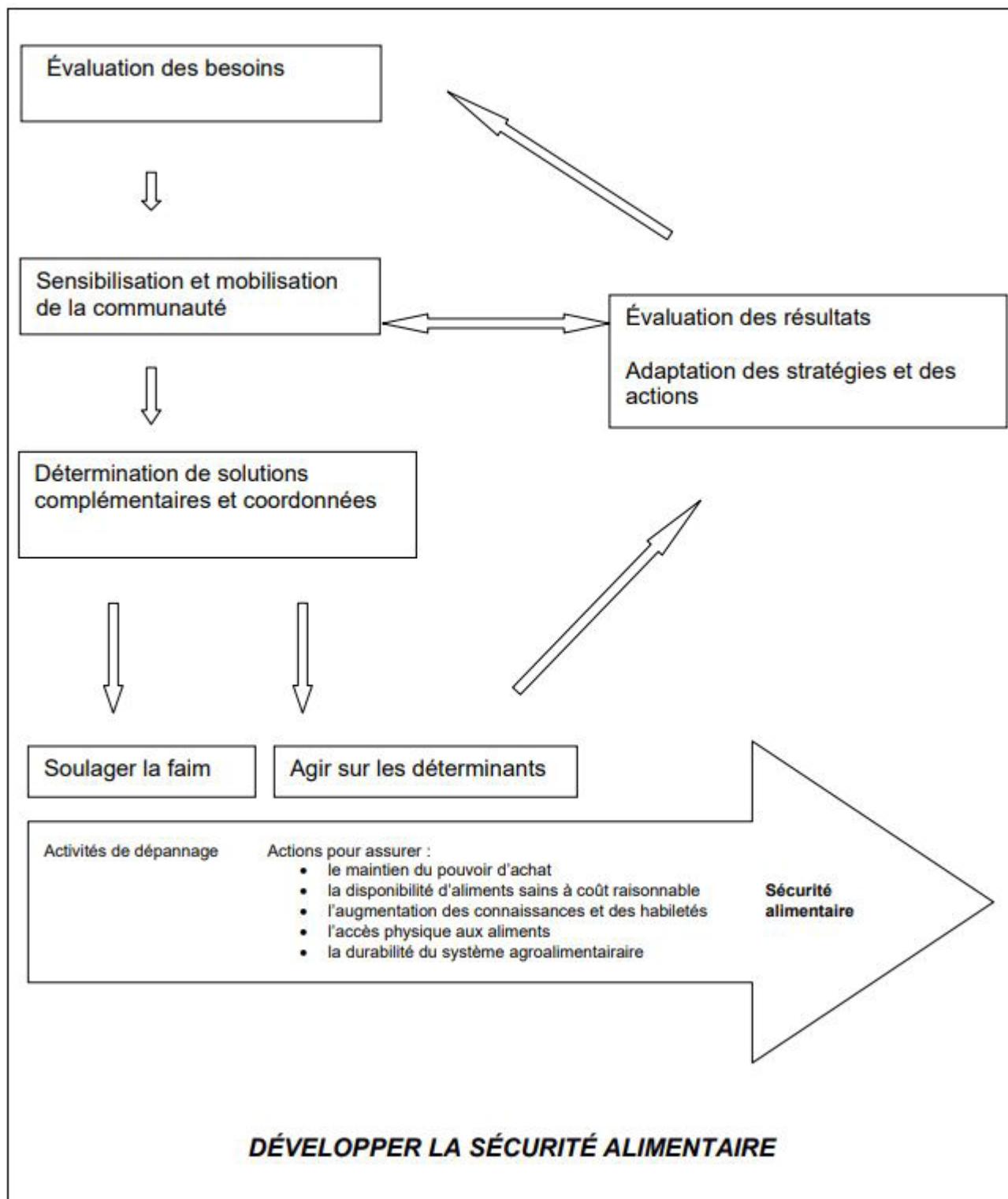
« En continuité avec les efforts déployés au cours des dernières années, les actions qui seront mises en œuvre doivent s'inscrire dans la stratégie de développement des communautés. »

### ◆ **Répondre à des besoins alimentaires d'urgence –**

« Dans notre société d'abondance, des individus vivent en situation d'extrême pauvreté. S'alimenter devient source de stress quand le revenu est insuffisant pour acheter les aliments quotidiennement. Le dépannage alimentaire permet de pallier des besoins alimentaires urgents. Cependant, cela constitue une solution temporaire qui peut toutefois permettre de diriger les personnes vers d'autres ressources, notamment pour briser leur isolement. »

« Le financement des activités de dépannage alimentaire doit correspondre à 25 % de l'enveloppe budgétaire consacrée à la sécurité alimentaire. »

**ENSEMBLE D'ACTIONS  
EN VUE DE L'ATTEINTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ**



Le cadre de référence est disponible [ici](#) – Québec (Province), ministère de la santé et des services sociaux, Pageau M. Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire [Internet]. Québec : Santé et services sociaux Québec ; 2008 [cité 26 août 2019]. Disponible sur : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1767954>

# Au Canada

---

En 1998, le Canada avait instauré un plan d'action visant l'amélioration de la sécurité alimentaire au pays. En 2006, le gouvernement a remis ce plan d'action à jour en réitérant ses principaux engagements :

- ◆ Environnement propice [à la sécurité alimentaire], c'est-à-dire un environnement politique, économique et social équilibré, sain, juste et démocratique ;
- ◆ Accès à la nourriture, autrement dit, en misant sur l'amélioration des conditions de vie et financières des ménages. Cet engagement vise aussi, en grande partie, l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones ;
- ◆ Amélioration de la production d'aliments et à répondre plus adéquatement aux besoins des consommateurs en matière d'alimentation ;
- ◆ Échanges commerciaux dans un esprit d'ouverture et d'équité tout en favorisant les producteurs canadiens ;
- ◆ Élaboration des mesures d'urgence en ce qui a trait à l'approvisionnement alimentaire lié aux catastrophes naturelles et à assurer une qualité des aliments en cas d'urgence ;
- ◆ Promotion des investissements « dans la capacité de production, les améliorations de la productivité, la commercialisation, les ressources humaines et l'infrastructure connexe pour assurer aux producteurs et aux transformateurs alimentaires du Canada une viabilité économique continue. »

Pour y lire les engagements ainsi que les programmes mis en place dans les dernières années au Canada, le rapport est disponible ici – Agriculture et Agroalimentaire Canada. Quatrième rapport d'étape du Canada sur la sécurité alimentaire [Internet]. 2006. Disponible sur : [http://www.agr.gc.ca/misb/fsec-seca/pdf/report-rapport\\_4\\_f.pdf](http://www.agr.gc.ca/misb/fsec-seca/pdf/report-rapport_4_f.pdf)

# Dans le monde

---

En 2019, la *Food Security Information Network* (FSIN) a publié un rapport mondial au sujet des crises alimentaires. Selon les chiffres de 2018, plus de 113 millions de personnes dans 53 pays sont confrontées à une problématique d'insécurité alimentaire aiguë qui requiert une aide alimentaire urgente et immédiate. La FSIN a noté plusieurs causes d'insécurité alimentaire dans le monde en 2018 dont :

- ❖ Les conflits et l'insécurité (les conflits politiques et/ou religieux, les situations de guerre, etc.);
- ❖ Les chocs climatiques (et les changements climatiques et/ou les catastrophes naturelles);
- ❖ Les perturbations économiques.

Cela étant dit, ce même rapport dresse également une liste de recommandations et de solutions à adopter mondialement afin d'améliorer la situation. Ces stratégies sont :

- ❖ Mettre fin aux conflits internes et à l'échelle mondiale;
- ❖ Valoriser l'autonomisation des femmes;
- ❖ Assurer aux enfants une sécurité alimentaire et une éducation suivie et de qualité ;
- ❖ Améliorer les infrastructures rurales;
- ❖ Solidifier (ou créer dans certains cas) les programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi;
- ❖ Investir mondialement dans la prévention des conflits et dans le maintien de la paix.

Les messages clés sont disponibles ici – *Food Security Information Network*. Messages-clés : Rapport mondial sur les crises alimentaires 2019 [Internet]. 2019. Disponible sur : [http://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/Key%20Messages\\_GRFC%202019%20FR.pdf](http://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/Key%20Messages_GRFC%202019%20FR.pdf)

Le rapport complet est disponible ici (en anglais seulement) – *Food Security Information Network*. 2019 Global Report on Food Crises: Joint Analysis for Better Decisions [Internet]. 2019. Disponible sur : [http://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC%202019\\_Full%20Report.pdf](http://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC%202019_Full%20Report.pdf)



C.

Ressources pertinentes sur le sujet / Bibliothèque /Boîte à outils

Dans les sections suivantes, vous trouverez des fiches cliniques détaillées et des références proposant des outils d'intervention, de prévention et de promotion à l'intention des professionnels de la santé et des intervenants en ce qui concerne le volet sécurité alimentaire :

**Partage des connaissances sur les effets des interventions communautaires en sécurité alimentaire publié par la Chaire CACIS** – Il s'agit d'un document qui résume les grandes lignes de ce qu'est l'insécurité/ sécurité alimentaire et offre des pistes d'intervention auprès des populations touchées. Disponible sur : <https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2015/07/46ed9b53ec55406e20cebce57395e503.pdf>

**Cadre d'intervention en sécurité alimentaire en Outaouais publié par la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais** – Ce document explique ce que représente un cadre d'intervention et les pistes à adopter auprès des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Disponible ici : <https://tcfdso.org/wp-content/uploads/2015/01/Cadre-d-intervention-en-securite-alimentaire-en-Outaouais-f.pdf>

**Site de la Direction de santé publique de la Montérégie** – Ce site offre un coffre à outils pour les intervenants et les professionnels de la santé devant agir auprès des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Bien que certains outils soient spécifiques à la région de la Montérégie, plusieurs documents et outils offerts sont très larges et peuvent facilement être applicables à d'autres régions du Québec. Disponible ici : <http://extra-net.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/securite-alimentaire.fr.html>

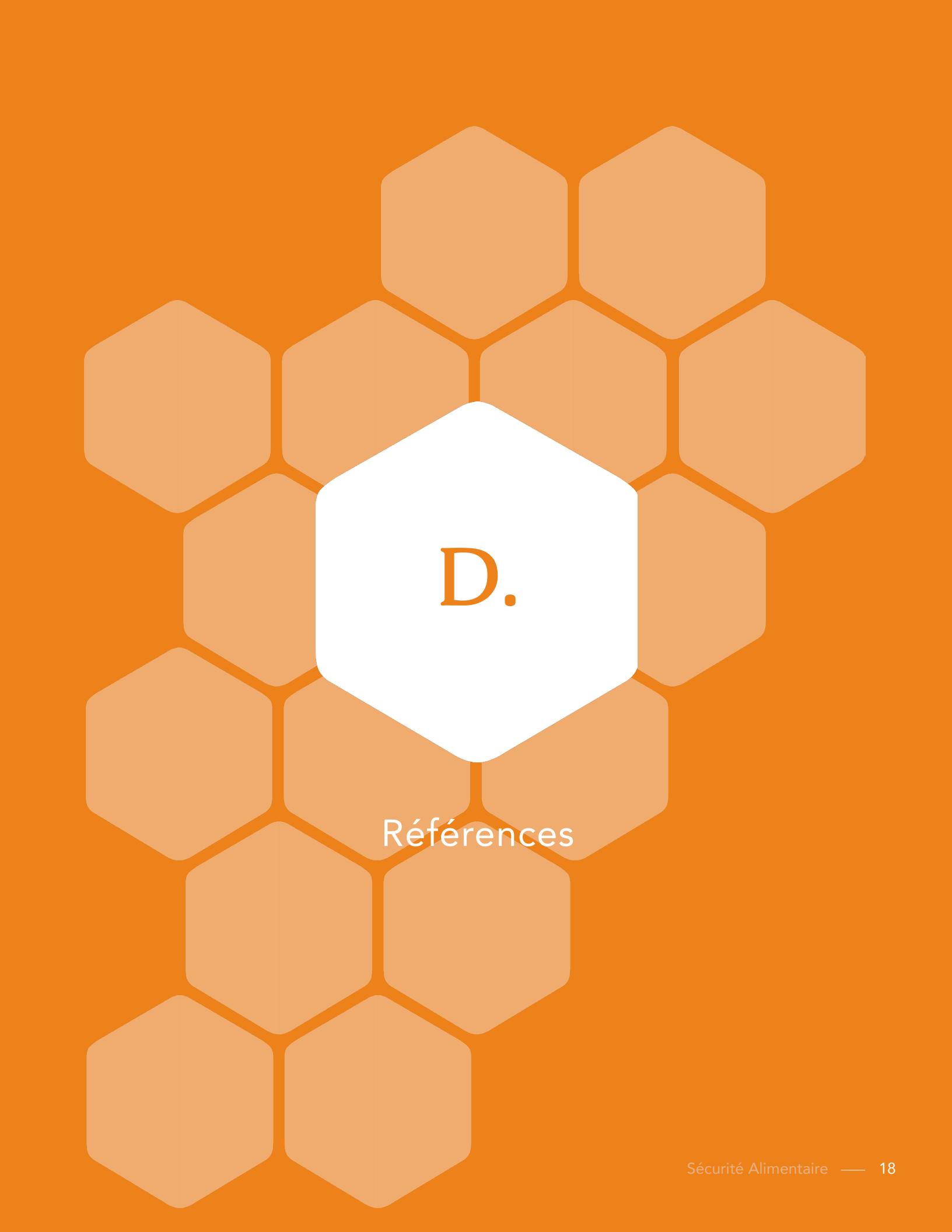
**L'analyse des interventions en sécurité alimentaire au Saguenay Lac-Saint-Jean : les acteurs au cœur du processus** – Résumé des résultats d'enquête et des entrevues menées auprès d'intervenant.e.s dans cette région du Québec en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire. Les résultats peuvent aussi être intéressants pour d'autres régions du Québec. Disponible ici : <https://constellation.uqac.ca/1961/1/13827456.pdf>

**OFFRIR DES ALIMENTS ET PLUS Portrait 2019 de l'offre de service des organismes communautaires en aide alimentaire de la région de [...] –**

**L'Estrie** : [https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-estrie\\_final\\_20190225.pdf](https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-estrie_final_20190225.pdf)

**Mauricie et Centre-du-Québec** : [https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-mau\\_cqc\\_final\\_20190225\\_0.pdf](https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-mau_cqc_final_20190225_0.pdf)

**Lanaudière** : [https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-lanaudiere\\_final\\_20190225.pdf](https://chairecacis.org/fichiers/publications/rapport-lanaudiere_final_20190225.pdf)



D.

Références

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. 2018.
2. Réseau ppancanadien de santé publique, Canada. Inégalités relatives à l'insécurité alimentaire au Canada [Internet]. Agence de la santé publique du Canada ; 2018 [cité 20 août 2019]. Disponible sur : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2018/aspc-phac/HP35-106-2-2018-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/aspc-phac/HP35-106-2-2018-fra.pdf)
3. Banques Alimentaires Canada. Bilan-Faim 2019 [Internet]. 2019. [cité 6 janvier 2020] Disponible sur : <https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php>
4. Maisonneuve C, Blanchet C, Hamel D. L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012. [Internet]. Sainte-Foy : Institut national de santé publique du Québec ; 2014 [cité 20 août 2019]. Disponible sur : [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858\\_Insecurite\\_Alimentaire\\_Quebecois.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858_Insecurite_Alimentaire_Quebecois.pdf)
5. Blanchet C, Rochette L, Institut national de santé publique du Québec. Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Montréal : Institut national de santé publique du Québec ; 2011.
6. Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. L'insécurité alimentaire des ménages au Canada 2014. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). 2016. [cité 20 août 2019] Disponible sur : <http://proof.utoronto.ca/>
7. Les Banques alimentaires du Québec. Bilan-Faim Québec 2019 [Internet]. 2019. [cité 6 janvier 2019] Disponible sur : [https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2019/11/BAQ\\_Bilan-Faim-2019.pdf](https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2019/11/BAQ_Bilan-Faim-2019.pdf)
8. CIUSSS de la Capitale-Nationale. Viser la sécurité alimentaire... du point de vue de la société [Internet]. 2019. [cité 20 août 2019] Disponible sur : <https://www.ciusss-capitale-nationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/sante-publique/vivre-sans-faim/sinformer/pourquoi-viser-la-securite>
9. CIUSSS de la Capitale-Nationale. Viser la sécurité alimentaire... du point de vue des individus [Internet]. 2019. [cité 20 août 2019] Disponible sur : <https://www.ciusss-capitale-nationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/sante-publique/vivre-sans-faim/sinformer/pourquoi-viser-la-securite-0#santephysique>

# Ma communauté connectée

VOLET INCLUSION SOCIALE

Sécurité Alimentaire

